

PROCOLE DE PARTENARIAT
LA POSTE
ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE DONNEURS DE SANG

PREAMBULE

La Poste a traditionnellement développé la promotion du don du sang et l'accueil des collectes de sang au sein de ses établissements.

La Poste reconnaît la forte implication dans la promotion du don du sang, du don de moelle osseuse ainsi que du don d'organes de l'Union Nationale des Associations de Donneurs de Sang Bénévoles de La Poste et de France Télécom et prend acte de la volonté de l'Etablissement Français du Sang de développer le don du sang en entreprise.

Aussi, La Poste décide de poursuivre et de conforter sa coopération à la réalisation en commun d'opérations nationales de promotion du don du sang et du don de moelle osseuse avec l'EFS et l'Union Nationale des Associations de Donneurs de Sang Bénévoles de La Poste et de France Télécom.

Engagements de La Poste

La Poste s'engage à :

- soutenir au sein du Groupe et de ses filiales les actions de promotion du don du sang, du don de moelle osseuse ainsi que du don d'organes,
- apporter son soutien aux actions de promotion de l'éthique transfusionnelle,
- faciliter l'information et la mobilisation des salariés du Groupe en faveur des collectes de sang, **en réaffirmant la possibilité de donner son sang pendant le temps de travail lors de collectes dans l'Entreprise** ou inter-entreprises de proximité,
- faciliter l'action des animateurs au sein des services de l'Entreprise et leur participation aux instances statutaires pour lesquelles ils ont reçu mandat,
- mettre à disposition des animateurs de l'Union et des associations départementales, les supports d'information interne, et notamment les portails intranet des différents métiers, afin d'informer et de sensibiliser les salariés au don de soi
- permettre à l'Union Nationale et aux associations départementales des Donneurs de Sang Bénévoles de La Poste et de France Télécom de disposer des moyens nécessaires à l'exercice de leur mission dans le cadre d'une convention objectifs-moyens.

Le présent protocole fera l'objet de la signature d'annexes avec les Directeurs Généraux Délégués pilotant l'un des métiers de l'Entreprise et avec les Directeurs Généraux des filiales du Groupe.

Fait à Paris en trois exemplaires originaux le 12 novembre 2008

Pour La Poste

Pour l'EFS

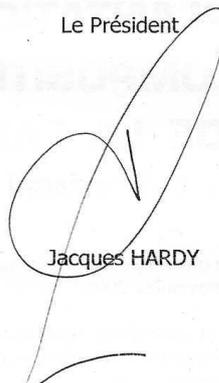
Pour l'Union Nationale des
Associations de Donneurs de Sang
Bénévoles de La Poste et de
France Télécom

Le Président



Jean-Paul BAILLY

Le Président



Jacques HARDY

Le Président



Michel MONSELLIER